
le

Service des transports et de l'énergie,
rue des Moulins 2,
2800 Delémont.

concerne : nouvelle approche de l'aéroport Bâle-Mulhouse, ILS 34, consultation

Messieurs,

le projet ILS34, prévu en 2001, nous arrive aujourd'hui seulement en consultation. De qui se moque-t-on ?

Selon les dispositions de la consultation concernant ce projet, je tiens à vous faire part de ma ferme opposition.

J'habite le Val Terbi parce que j'aime son cadre de vie calme et proche de la nature.

Le projet mis en consultation

- menace la vie que j'ai choisie : 40 jours avec 150 avions entre 12 et 20 heures, soit un toutes les 6 minutes environ, à moins de 2000m d'altitude, c'est intolérable.
- ne présente aucune garantie concernant le développement de l'aéroport et l'accroissement des jours de vols. Si l'accès par le sud est fiable et économique, il sera utilisé de plus en plus.
- atteint ma santé par une pollution sonore forte et l'augmentation de la présence de résidus de combustion dans l'air.
- mes biens immobiliers perdent leur valeur. Qui voudra acheter à un prix normal, une maison soumise à de perpétuels survols, bruyants et polluants ?

Pourquoi ne pas continuer d'accéder à l'aéroport de Bâle par les voies actuelles ? Les riverains ont choisi en connaissance de cause d'habiter dans un lieu survolé. Ce n'est pas notre cas !

Je demande une expérimentation de survols sur une période à déterminer pour que nous puissions, dans le Jura, nous rendre compte de ce qui nous attend.

Je demande aussi de connaître 3 ou 4 endroits où je pourrai voir des avions approcher d'un aéroport dans les mêmes conditions que celles qui sont prévues dans le projet ILS34.

A-t-on recensé tous les accès possibles pour l'aéroport, de manière à répartir les nuisances ? Ce projet remonte à 2001 et on nous demande notre avis aujourd'hui seulement. C'est inadmissible.

Je m'oppose vivement au développement de l'ILS34 et par suite à l'accès par le sud.

Avec ma parfaite considération

copie au secrétariat communal de